

DOSSIER. Guerre en Ukraine : la France va-t-elle entrer en économie de guerre ?

Accueil France - Monde International Guerre en Ukraine <https://www.ladepeche.fr/>
Publié le 29/03/2024 à 06:31 , mis à jour à 07:57 Philippe Rioux



Des militaires ukrainiens tirent avec un canon automoteur français CAESAR. AFP - ARIS MESSINIS

Guerre en Ukraine, Défense - Armée, France - Monde

L'essentiel Le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, a annoncé mardi qu'il « n'exclut pas » de recourir à des réquisitions ou d'imposer aux industriels d'accorder la priorité aux besoins militaires par rapport aux besoins civils, pour accélérer la production. La France est toutefois loin d'être entrée, comme la Russie, dans une économie de guerre.

Depuis qu'Emmanuel Macron a annoncé qu'il n'excluait pas l'envoi de troupes au sol en Ukraine, à l'issue d'un sommet international sur l'aide à Kiev, qui s'était tenu à l'Élysée le 26 février, la France pousse au sursaut des Européens et à la prise de conscience de l'importance de se préparer. C'est dans ce contexte que le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, a annoncé mardi qu'il « n'exclut pas » de **recourir à des réquisitions ou d'imposer aux industriels d'accorder la priorité aux besoins militaires** par rapport aux besoins civils, pour accélérer la production d'armes et de munitions.

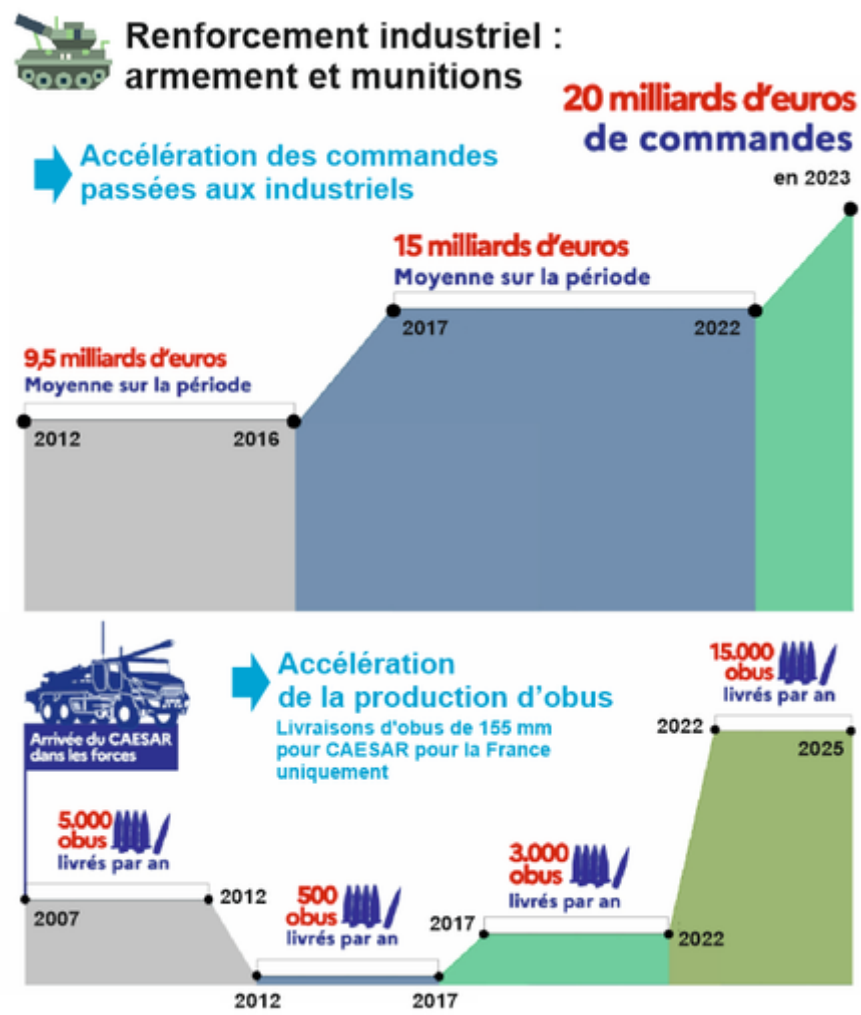
« Pour la première fois, je n'exclus pas d'utiliser ce que la loi permet au ministre et au délégué général pour l'armement (DGA) de faire, c'est-à-dire si le compte n'y était pas en matière de cadence et de délais de production, de faire des réquisitions le cas échéant ou de faire jouer le droit de priorisation », a affirmé le ministre lors d'une conférence de presse inédite en présence de tous les chefs d'état-major.

Sortir d'une production de flux et avoir des stocks minimaux

Les réquisitions, permises par la Loi de programmation militaire (LPM 2024-2030) adoptée à l'automne, peuvent aller de « personnels, de stocks ou d'outils de

production » pour les dédier à la production de matériels militaires, a-t-il rappelé, estimant que c'était « l'outil le plus dur de notre arsenal juridique ».

« Ce n'est pas l'outil prioritaire au moment où je vous parle, mais je vous dis que ça existe parce que ça crée de la lisibilité aussi pour tout le monde, il n'y aura pas de surprise », a-t-il précisé. Sébastien Lecornu envisage, en revanche, « dans les toutes prochaines semaines » d'imposer à certains industriels des niveaux minimaux de stocks, de manière à produire plus rapidement, ou à accorder la priorité à la commande militaire face aux besoins civils.



Sources : ministère des Armées - Infographie DDM PhR.

La France va-t-elle entrer en économie de guerre ? DDM - Philippe Rioux

« Si parfois les cadences de production sont trop lentes, c'est parce qu'il y a une tentation de faire du flux tendu et de ne pas avoir suffisamment de stocks de matières premières ou de composants », ce afin d'éviter d'immobiliser de la trésorerie pour constituer ces stocks, a-t-il justifié.

Dans sa ligne de mire notamment, les délais de livraisons du missile anti-aérien de longue portée Aster produits entre la France et l'Italie par MBDA, qui sont trop longs au regard du ministre. Paris a passé une commande de 200 missiles Aster en janvier 2023 pour 900 millions d'euros, leur livraison étant prévue en 2026 mais ces missiles sont d'ores et déjà utilisés par l'Ukraine pour défendre son ciel.

Cette menace de réquisition, inédite, reste toutefois loin de l'entrée de la France dans une économie de guerre comme le souhaitait, il y a deux ans déjà, Emmanuel Macron.

Macron fustige « une forme d'engourdissement »

Fin janvier, lors de ses vœux aux armés, le chef de l'État avait réitéré en déplorant une « forme d'engourdissement satisfait » et exhorté l'industrie de défense à passer en mode « économie de guerre ». « La France a un rendez-vous avec son industrie de défense, une industrie en mode économie de guerre [avec] une capacité de production plus rapide et plus forte », avait insisté Emmanuel Macron. Mi-février, l'eurodéputé Raphaël Glucksmann, tête de liste PS-Place publique aux prochaines européennes avait lui aussi enjoint la France à passer « en mode économie de guerre » pour aider davantage l'Ukraine.

Reste que si la France est la seule puissance nucléaire de l'Union européenne et la seule à avoir une armée complète, elle ne saurait être la seule à basculer en économie de guerre. C'est bien les 27 qui doivent se mettre dans cette perspective ou à tout le moins bâtir une défense européenne qui jusqu'à présent n'a jamais réussi à se concrétiser.

Un programme européen pour l'industrie de la défense

La guerre en Ukraine a toutefois fait bouger les lignes et, début mars, la Commission européenne a présenté la toute première stratégie industrielle de défense et un nouveau programme pour l'industrie de la défense. À la clé, une proposition législative relative à l'établissement d'un programme européen pour l'industrie de la défense (PEID) et un cadre de mesures visant à assurer la disponibilité et la fourniture en temps utile des produits de défense.

Les États membres sont invités à acquérir au moins 40 % des équipements de défense de manière collaborative d'ici à 2030 ; à faire en sorte que, d'ici à 2030, la valeur des échanges commerciaux intra-UE liés à la défense représente au moins 35 % de la valeur du marché de la défense de l'Union ; à augmenter régulièrement leurs achats d'équipements de défense au sein de l'Union pour qu'au moins 50 % du budget qui y est consacré soit dépensé dans l'Union à l'horizon 2030 et 60 % à l'horizon 2035. Le PEID va mobiliser le budget de l'UE à hauteur de 1,5 milliard d'euros. Un premier pas vers cette défense européenne attendue depuis bien longtemps.